

○ Points de repère

Comment bien acheter son adoucisseur d'eau ?

Coût élevé de l'appareil, intervention d'un spécialiste pour la pose, entretien régulier... l'achat d'un adoucisseur d'eau n'est pas un achat d'impulsion. Quelles questions se poser avant d'acheter un adoucisseur d'eau ?

Son achat s'impose-t-il ? L'adoucisseur d'eau est utile quand le calcaire apporte de véritables désagréments. Pour connaître la dureté de votre eau, consultez votre distributeur d'eau, la DDASS ou votre mairie. L'adoucisseur est également nécessaire si l'entartrage de vos équipements est important.

Que comprend mon achat ? Lorsqu'on achète un adoucisseur d'eau, il faut également acheter la pose et l'entretien régulier (nettoyage du bac, vérification du réglage) nécessaires à une qualité constante de régénération. Ceux-ci peuvent être compris dans l'achat initial ou inclure des coûts supplémentaires. Il est donc essentiel de bien lire le contrat d'achat. Il n'existe ensuite plus de coûts supplémentaires hor-

mis celui –minime– du sel de régénération (4 sacs d'Axal par an en moyenne).

Les adoucisseurs sont-ils agréés ? Contrairement aux pastilles Axal –qui, comme les sels en pastille, sont agréés– les adoucisseurs d'eau ne font pas encore l'objet d'une réglementation particulière. En attendant sa mise en place, il est important de vérifier qu'ils sont approuvés pour le traitement de l'eau conformément au code de la Santé Publique, qu'ils subissent des protocoles d'essais et que leur commercialisation s'intègre dans une démarche de qualité et de déontologie.

Quel revendeur choisir ? Pour une sécurité maximale, vérifiez que votre revendeur d'adoucisseur d'eau suit une véritable démarche déontologique ou qu'il est adhérent à l'UAE.*

Et une fois votre appareil acheté et installé, il ne vous reste plus qu'à savourer votre eau adoucie, sans vous poser de questions !

* UAE : Union des entreprises d'Affinage de l'Eau.



Le saviez-vous ?

Une eau de plus en plus souterraine

Qui, aujourd'hui, pourrait se passer de l'eau ? L'eau, c'est comme l'air, on en a jamais assez et plus on en consomme, plus on se sent bien. Mais à force de l'utiliser, il faut aller la chercher toujours plus profond, là où les couches de calcaire sont les plus importantes.

La preuve ? 75% des départements français sont alimentés en eau puisée dans des nappes souterraines profondes, en terrain calcaire. D'où l'importance d'adoucir son eau. Et comme les réseaux hydrauliques peuvent communiquer entre eux, le calcaire est présent sur la quasi totalité du territoire français. Nous sommes donc tous concernés.

○ La parole aux spécialistes

Patrick Paris, Chef de la Division Eaux & Habitat au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)



Élargir le champ de la certification...

Une nouvelle norme européenne sur le sel vient d'être adoptée, qu'en est-il de l'adoucisseur ?

La marque NF, qui concerne le sel, est basée sur un référentiel de certification qui juge de la qualité du produit, au niveau sanitaire donc consommation, et aussi au niveau technique, c'est-à-dire utilisation du produit. Unification européenne oblige, la norme française sur le sel T 90 612 a très récemment été remplacée par la norme européenne EN 973. Au CSTB, organisme certificateur, nous mettons tout en œuvre pour assurer au consommateur une excellente qualité de produit. Et comme le sel est soumis à des contrôles

de normalisations, le matériel, sa mise en service et son entretien se doivent de l'être également. Dans cette optique, nous avons créé la certification CSTBat Service, qui élargit le champ de la certification, en contrôlant l'aptitude et la compétence des sociétés qui installent et maintiennent les adoucisseurs d'eau. Le CSTB accompagne ainsi la professionnalisation du métier.

Pourquoi cette nouvelle certification pour la maintenance des adoucisseurs ?

Tout simplement pour aider les particuliers à choisir un prestataire aux compétences reconnues. Comme dans bien d'autres domaines, ce n'est pas parce que l'on a un appareil de qualité installé que le résultat est satisfaisant ; aussi, est-il nécessaire de bien le mettre en œuvre. La bonne installation d'un adoucisseur d'eau, mais aussi son entretien et sa maintenance, sont essentiels à la qualité finale de l'eau. La certification

CSTBat Service définit ainsi un cahier des charges de ce qui doit être respecté à chaque visite de maintenance (à raison de deux visites par an pour une installation collective et d'une visite annuelle pour une installation domestique). Le CSTB procède ensuite à des contrôles sur un panel d'installations, auxquels se soumet volontairement le prestataire de service, en fournissant une liste de ses clients avec une mise à jour annuelle. Pour reconnaître un prestataire certifié, c'est simple... Il suffit pour le client de repérer le logo de la certification CSTBat Service ayant trait à ce référentiel, qui figure sur les devis, fiches de passage, factures, et tous les documents techniques et commerciaux de la société.

